

COMMUNE DE GREOLIERES
PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AOUT 2022

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de Marc Malfatto, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : Marc Malfatto, Delphine Proriot, Alain Amartino, Michel Bel, Alain Chin Meun, Jean Luc Durand, Christophe Gauthier, Constantin Giuge, Daniel Ivaldi, Kévin Leclerc, Fabrice Tony.

Représentés : Gisèle Brun par Michel Bel, Murielle Graglia par Constantin Giuge, Max Morello par Daniel Ivaldi, Patricia Busuttill par Alain Amartino .

Votants : 15

Présents : 11 Représentés : 4

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Delphine Proriot

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu du CM du 30 JUIN 2022

Pas d'observation.

Vote.

15 voix pour.

Adopté.

- Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT

45/2022 19/07/2022 Acte constitutif d'une régie d'avance.

46/2022 02/08/2022 Demande de subvention pour l'achat de deux PC .

1. Tableau des effectifs : Créations d'emplois permanents

Délibération 47-2022

Pas d'observation.

Vote.

15 voix pour.

Adopté.

2. Tableau des effectifs : Création d'emploi non permanent

Délibération 48-2022

Pas d'observation.

Vote.

15 voix pour.

Adopté.

3. Tableau des effectifs : Emploi d'AESH

Délibération 49-2022

Delphine Proriot s'absente et quitte la séance et est remplacée par Michel Bel en tant que secrétaire de séance.

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

Retour de Delphine PRORIOL.

4. Dotation cantonale d'aménagement 2022 et amendes de police : programme de travaux

Délibération 50-2022

Pas d'observation.

Vote.

15 voix pour.

Adopté.

5. Déneigement 2022-2023

Délibération 51-2022

Pas d'observation.

Vote.

15 voix pour.

Adopté.

6. Tarification municipale : Cantine année scolaire 2022-2023

Délibération 52-2022

Pas d'observation.

Vote.

15 voix pour.

Adopté.

7. Diagnostic de l'éclairage public : demande de subvention

Délibération 53-2022

Pas d'observation.

Vote.

15 voix pour.

Adopté.

8. Création de la réserve communale de sécurité civile

Délibération 54-2022

Pas d'observation.

Vote.


15 voix pour.

Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 48.

Le Maire

Marc Malfatto



Le secrétaire séance

